

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE GIORGIA MELONI, ENTRE LIBÉRALISME ENRACINÉ ET PROTECTIONNISME STRATÉGIQUE



TRISTAN AUDRAS
POINTS CLÉS 28, MARS 2025



L'Institut Thomas More est un think tank libre et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

8, rue Monsigny
F-75 002 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45
B-1160 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 374 23 13

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE GIORGIA MELONI, ENTRE LIBÉRALISME ENRACINÉ ET PROTECTIONNISME STRATÉGIQUE



TRISTAN AUDRAS

PPINTS CLÉS 28, MARS 2025

Tristan Audras est chercheur associé à l'Institut Thomas More. Diplômé de l'ESABAC (délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'*Esame di Stato* italien) à la fin de ses études secondaires, il s'oriente vers une classe préparatoire BL à l'Institution des Chartreux (Lyon), avant de rejoindre l'Université Paris-Dauphine en Licence de sciences sociales. Se spécialisant progressivement dans la sociologie de l'action publique, de l'éducation et des mobilisations sociales, il rejoint, en deuxième année de Master, l'École normale supérieure Paris-Saclay afin d'y préparer l'agrégation de Sciences économiques et sociales. Reçu au concours, il enseigne l'économie dans différents lycées en banlieue parisienne tout en collaborant avec différents titres de presse et cercles de réflexion. Au sein de l'Institut Thomas More, il suit en particulier les questions économiques liés aux problèmes monétaires, aux politiques de la concurrence et aux inégalités sociales. Sa formation sociologique l'a également amené à s'intéresser aux grands enjeux de l'économie politique. Il est coauteur de la note *La grande parade continue. Socialisme mental et extension sans fin du domaine de l'État*, novembre 2024, [disponible ici](#) •



Introduction

Giorgia Meloni, dirigeante « la plus puissante d'Europe » • Nommée le 22 octobre 2022, Giorgia Meloni fête ses deux ans et demi passés à la présidence du Conseil italien. Dans un pays qui a connu 64 gouvernements depuis la proclamation de la République en 1946 (soit un gouvernement tous les ans en moyenne), dépasser les huit cents jours au pouvoir est une performance. Elle l'est d'autant plus que la présidente de *Fratelli d'Italia*, loin de gouverner seule, doit préserver l'équilibre de sa coalition composée avec deux autres partis : la *Lega* de Matteo Salvini (ministre des Infrastructures et de la mobilité durable) et *Forza Italia* d'Antonio Tajani (ministre des Affaires étrangères). Mais, forte d'une popularité qui ne faiblit pas et même d'intentions de vote en hausse (1), reconnue comme la « *personne la plus puissante d'Europe* » par Politico (2), Giorgia Meloni semble faire un parcours sans fautes. Beaucoup reconnaissent son habileté politique, analysent sa politique migratoire, commentent ses relations privilégiées avec Donald Trump. Nous nous proposons dans cette note de nous pencher sur sa politique économique, qui mérite une attention particulière dans la situation internationale et européenne que nous vivons.

Capitalisme libéral et capitalisme de la finitude • Dans son livre *Le Monde confisqué*, paru en début d'année, l'économiste et historien Arnaud Orain montre que le capitalisme a revêtu deux formes qui se sont succédées cycliquement dans l'histoire (3). La première est celle du « capitalisme libéral », explicitée par les théories des économistes classiques comme Adam Smith ou David Ricardo, qui s'est s'épanouie en particulier au dix-neuvième siècle quand l'Empire britannique assurait la liberté des mers et permettait un premier essor du commerce international (*Pax Britannica*). Elle a repris forme après la Seconde Guerre mondiale, quand les États-Unis triomphèrent progressivement durant la guerre froide et imposèrent le libre-échange sur l'ensemble du globe (*Pax americana*). Entre ces deux périodes, l'auteur observe des phases dans lesquelles le capitalisme prend une autre forme, qu'il appelle forme de « la finitude ». Ces phases sont dominées par la prise de conscience du caractère limité des ressources de la planète et de la nécessité de les accaparer pour se développer. C'est le capitalisme des monopoles, des conquêtes du seizième siècle (mercantilisme), des empires coloniaux de la fin du dix-neuvième siècle ou du protectionnisme des années 1930.

Bouleversements économiques et géoéconomiques • Depuis le milieu des années 2010, si l'on suit Arnaud Orain, le monde entrerait dans une nouvelle phase du « capitalisme de la finitude ». Le progrès technologique et l'augmentation du niveau de vie, générant une pression colossale sur les ressources de la planète (minerais, matériaux rares, énergies, terres arables, etc.), poussent les grandes puissances à repenser leurs réseaux commerciaux et leurs approvisionnements. C'est ainsi que les États-Unis lorgnent sur les ressources minières du

(1) Allan Kaval, « Giorgia Meloni conforte sa popularité en troublant la démocratie italienne », *Le Monde*, 11 février 2025, [disponible ici](#).

(2) « Ranking the most influential people in Europe: Class of 2025 », Politico, décembre 2024, [disponible ici](#).

(3) Arnaud Orain, *Le Monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVIe-XXIe siècle)*, Flammarion, 2025.



Groënland, ou que la Chine développe de nouvelles routes de la soie. Dans ces conditions, les catégories intellectuelles qui structuraient la pensée économique au vingtième siècle tendent à devenir obsolètes. Les dualités entre libre-échange et protectionnisme ou entre libéralisme et étatismes, bien qu'encore significatives, perdent de leur pertinence. Les États et leurs dirigeants cherchent surtout à défendre leurs intérêts dans la compétition qui s'annonce et articulent, ou tentent de le faire, des politiques qui appartiennent hier à des catégories contradictoires.

Comment définir la politique économique de Giorgia Meloni ? • Giorgia Meloni s'inscrit bien dans ce moment de recomposition des frontières idéologiques. On pourrait ainsi user de nombreux qualificatifs pour décrire sa politique économique. Capitaliste ? Elle l'est indubitablement : ses discours en faveur de l'entrepreneuriat ou la refonte des relations entre employés et employeurs témoignent d'une opposition à la rhétorique socialiste des rapports de production. Souverainiste ? Son capitalisme s'applique en effet sur un territoire, borné par des frontières qu'elle défend fermement. Conservatrice ? Elle l'est également, mettant sa politique économique et sociale au service d'une population qu'elle s'attache à relever démographiquement à travers une politique familiale particulièrement volontariste. Libérale ? Sans aucun doute, si l'on considère ses orientations en faveur des entreprises ou sur la dynamisation du marché du travail italien. Sociale ? Oui, quand elle choisit de bloquer les prix avec son panier anti-inflation en 2023 et de multiplier les aides ciblées en faveur des populations les plus fragiles. Protectionniste, enfin ? Assurément, lorsqu'il s'agit de défendre le « *Made in Italy* » ou de protéger son marché, malgré les contraintes européennes.

Le succès plutôt au rendez-vous • Dans une tentative de synthèse qui n'a rien d'une doctrine constituée, la politique économique de Giorgia Meloni mélange un peu tous ces aspects. Et force est de constater que le succès est plutôt au rendez-vous. En 2024, l'économie italienne a su faire preuve d'un dynamisme remarquable malgré les tensions internationales et le ralentissement de l'économie chinoise. Ces événements ont entraîné des conséquences directes sur le commerce extérieur et les stratégies industrielles des pays européens. L'Italie a pourtant dépassé les prévisions de son propre gouvernement et de certains analystes qui affirmaient que la récession en Allemagne, son principal partenaire économique, l'affecterait de façon négative. En matière commerciale et d'exportation donc, mais aussi en matière budgétaire, les résultats sont au rendez-vous.

Libéralisme enraciné et protectionnisme stratégique, une synthèse qui anticipe le paradigme économique à venir • Comment l'expliquer ? Peut-être, c'est notre hypothèse, par les deux lignes de force que se dégagent de cette synthèse melonienne. On peut, en effet, observer la mise en œuvre d'un libéralisme enraciné au niveau national, avec un interventionnisme réduit qui s'emploie surtout à accroître la compétitivité, l'investissement et la modernisation des entreprises, articulé à un protectionnisme stratégique au niveau international, avec une politique extérieure au service de son industrie et de la sécurisation des approvisionnements critiques. Fidèle au slogan de sa victoire en 2022, Giorgia Meloni est ainsi « *prête* » à mettre l'Italie au premier plan, en Europe puis dans le monde. Nous nous proposons d'analyser en onze points cette politique qui, peut-être, anticipe le paradigme économique à venir, celui de la fin de l'ère de la mondialisation à laquelle nous assistons.

Point 1 • Une politique de maîtrise de la dépense publique sous la contrainte mais efficace

Le déficit public, supérieur à 8 % en 2022, a été ramené à 3,4 % en 2024 et est attendu à 2,8 % cette année

Si la politique de Giorgia Meloni ne s'inscrit pas complètement dans une école de pensée économique, celle de l'Union européenne est clairement libérale. En 1997, dans la continuité des critères de Maastricht, le Conseil européen avait adopté, à Amsterdam, le Pacte de stabilité et de croissance (PCS). Celui-ci avait pour objet de prolonger l'effort de réduction des déficits publics avec pour objectif d'atteindre, à terme, des budgets nationaux équilibrés voire excédentaires. Pour atteindre cet objectif, le PCS prévoit deux dispositions : un volet préventif où chaque État présente, chaque année, ses objectifs budgétaires à moyen terme, et un volet coercitif avec une procédure de déficit excessif (PDE) engagée quand un État dépasse les 3 % de déficit imposés par les critères de Maastricht. La PDE prévoit des sanctions (autour de 0,05 % du PIB depuis 2023) si le déficit n'est pas comblé dans un délai imparti (1).

L'Italie, comme six autres États membres, a été visée, en 2024, par une procédure de déficit excessif. Avec une dette publique qui dépasse les 135 % du PIB, la péninsule est l'un des plus mauvais élèves de la zone euro (81,6 % du PIB en moyenne). Pour éviter une amende qui pèserait encore davantage sur les finances du pays, Giorgia Meloni et son ministre de l'Économie Giancarlo Giorgetti se voient contraints de revoir à la baisse leurs ambitions. Depuis 2022, le gouvernement italien a, cependant, pris le taureau par les cornes et proposé une trajectoire sérieuse de redressement budgétaire. Après un déficit supérieur à 8 % en 2022 (avant Meloni), il a atteint 7,2 % en 2023 et 3,4 % en 2024. En 2025, les prévisions tablent sur un déficit à 2,8 %, c'est-à-dire dans les clous des critères de Maastricht (Focus 1). Le pays a même achevé l'année 2024 avec un excédent budgétaire primaire de 9,6 milliards d'euros, soit 0,44 % du PIB (2).

Pour ce faire, le gouvernement a dû tailler dans les dépenses de l'État. Parmi différentes mesures, la suppression du « Super Bonus 110 % » a été particulièrement commentée en Italie. Cette subvention, mise en place par le gouvernement Conte en 2020, était une aide à la rénovation énergétique des bâtiments. Comme son nom l'indique, elle remboursait à hauteur de 110 % les travaux qui amélioraient d'au moins deux classes la performance énergétique d'un bâtiment ou réduisait son risque sismique. Ce dispositif s'ajoutait alors au *Bonus Faciate* (actif entre 2020 et 2022) qui remboursait également à 90 % les propriétaires qui amélioraient l'isolation externe de leurs bâtiments. D'après un rapport de la Banque d'Italie, ces deux incitations auraient généré 170 milliards de dépenses entre 2021 et 2023, soit environ 3 % du PIB italien (3). Si elles ont permis

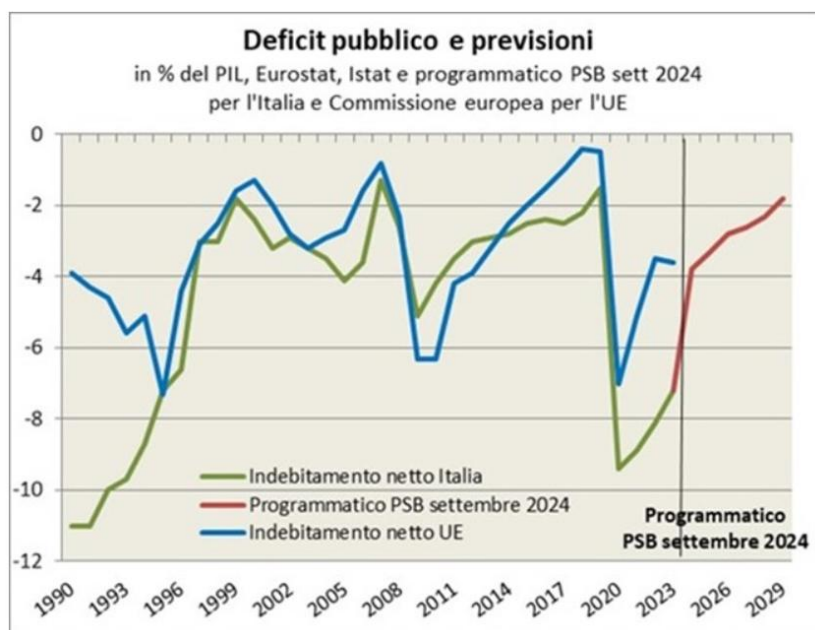
(1) Vincent Lequeux, « Qu'est-ce que le pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne ? », Toute l'Europe, novembre 2024, [disponible ici](#).

(2) « Istat : nel 2024 Pil +0,7% e deficit al 3,4%. La pressione fiscale sale al 42,6% », *Il Sole 24 ore*, 3 mars 2025, [disponible ici](#).

(3) Antonio Accetturo, Elisabetta Olivieri and Fabrizio Renzi, *Incentives for dwelling renovations: evidence from a large fiscal programme*, Banca d'Italia, Occasional Papers, N°860, juin 2024, [disponible ici](#).



Focus 1 • Déficit public et prévisions en % du PIB (septembre 2024)



Source: Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per la programmazione e il coordinamento della politica Economica, settembre 2024, [disponibile ici](#).

d'augmenter de 67 % les investissements en rénovation, créant ainsi de nombreux emplois dans le secteur du bâtiment, 45 milliards d'euros de dépenses financées par l'État auraient de toute façon été engagées par les propriétaires. Ce constat nuisait sérieusement à l'efficacité du dispositif dont l'impact sur le PIB est plus faible que les politiques publiques classiques. Au total, le programme aurait coûté plus de 100 milliards d'euros nets, après prise en compte des recettes fiscales générées.

Les efforts du gouvernement en matière de maîtrise des finances publiques ont visiblement contenté les marchés financiers. Le 21 octobre 2022, la veille de l'investiture de Giorgia Meloni, l'écart de taux des obligations à dix ans allemandes et italiennes était de 233 points de base. Le 10 février 2025, il était de 109 points. Cette baisse témoigne de la confiance des investisseurs dans l'économie italienne et permet une diminution importante du poids des intérêts de la dette publique sur le budget (1).



(1) « Spread obligataire Italie BTP-BUND 10 ans », Borsaitaliana.it, 21 février 2025.

Point 2 · Entreprises : une baisse de la fiscalité au service de la compétitivité et des investissements

Le gouvernement a ramené, sous conditions, l'impôt sur les sociétés à la moyenne de l'OCDE (20 %), incite les entreprises à investir dans les régions les moins riches du pays et soigne les artisans et les commerçants

La politique économique de Giorgia Meloni concernant les entreprises peut être qualifiée de libérale, au sens où elle cherche à limiter l'intervention de l'État et à favoriser la liberté entrepreneuriale. Pour faire face à la concurrence mondiale et défendre ses exportations (**Point 5**), la présidente du Conseil mise sur une amélioration de la compétitivité-prix (**1**) des entreprises à travers la mise en place de plusieurs réformes fiscales.

Au moment de son arrivée au pouvoir en octobre 2022, la fiscalité qui pèse sur les entreprises italiennes est importante. Le taux d'imposition sur les sociétés par exemple, s'élève à 27,9 % : 24 % d'IRES et 3,9 % d'IRAP en moyenne (**2**), soit près de huit points au-dessus de la moyenne de l'OCDE (20 %). L'impôt sur le revenu entrepreneurial (IRI), pour les travailleurs indépendants ou d'autres catégories d'entreprises, est également à 24 %, tandis que la taxe sur la valeur ajoutée (IVA) est en moyenne de 22 %, légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne.

Pour améliorer la compétitivité-prix des entreprises, le gouvernement a entrepris plusieurs réformes, notamment celle de l'IRES, engagée pour 2025. Sous diverses conditions d'embauche et d'investissements (il faut par exemple réinvestir au moins 30 % des bénéficiaires épargnés de l'année 2024), les entreprises pourront voir leur IRES baisser de quatre points, passant au niveau national de 24 % à 20 %. Cette mesure, financée en partie par une contribution exceptionnelle des banques, a été saluée par la Confédération générale de l'industrie italienne (la *Confindustria*), qui parle d'une « première marque d'attention, qui engage une dynamique vertueuse de réduction de la pression fiscale pour les entreprises [...], cela revient à dire qu'elles constituent un des piliers de notre système industriel » (**3**).

D'autres réformes peuvent être également évoquées, notamment le crédit d'impôt ZES (zones économiques spéciales). Il s'agit d'un avantage fiscal destiné aux entreprises qui investissent dans les six régions du Mezzogiorno italien (Campanie, Pouilles, Basilicate, Calabre, Sicile et Sardaigne) et dans les Abruzzes. Les investissements éligibles doivent être compris entre 200 000 et un 100 millions d'euros et concernent l'achat de machines et d'équipements, l'achat de terrains et de biens immobiliers ou encore l'agrandissement et la rénovation de bâtiment existants. Mise en place en 2024, cette mesure a été élargie en 2025 avec une enveloppe de 2,2 milliards d'euros

(1) La compétitivité-prix est la capacité à produire des biens et des services à des prix inférieurs à ceux des concurrents pour une qualité équivalente. Elle repose sur la capacité à produire une offre à des coûts inférieurs à ceux supportés par les concurrents du même secteur. Elle peut aussi s'appuyer sur une marge unitaire plus faible, si les coûts de production sont identiques.

(2) Juliette Verdes, « L'impôt sur les sociétés dans les États membres de l'Union européenne », Toute l'Europe, 11 mai 2023, [disponible ici](#). L'IRES est l'*Imposta sui redditi delle società* (impôt sur les revenus des sociétés) et l'IRAP est l'*Imposta regionale sulle attività produttive* (impôt régional sur les activités productives).

(3) Confindustria, « Legge di bilancio 2025 Esiti dibattito parlamentare », 23 décembre 2024, [disponible ici](#).



allouée (1). Par ailleurs, les nouveaux artisans et commerçants, population qui a largement voté Meloni aux dernières élections, bénéficieront aussi, à partir de cette année et pendant trois ans, d'une diminution de 50 % de leurs contributions sociales auprès de l'*Istituto nazionale della previdenza sociale* (INPS, Institut national de sécurité sociale). Enfin, en avril dernier, le gouvernement a adopté un décret qui réforme les procédures de succession. Rappelons que pour les particuliers comme pour les entreprises, cette fiscalité est particulièrement avantageuse en Italie. Depuis 2006, la succession d'entreprise est, en effet, totalement exonérée d'impôt, et ce pour garantir la transmission des entreprises familiales. Le gouvernement Meloni a voulu étendre cette exonération aux entreprises situées dans l'Union européenne ou dans l'espace économique européen. Les procédures sont également simplifiées en étant directement déclarées, en ligne, par l'héritier, dans un délai de douze mois, avant d'être éventuellement contrôlé sous les deux ans. En revanche, le décret oblige désormais les héritiers à conserver leur participation dans l'entreprise pendant au moins cinq ans (2).

Il sera intéressant de voir les effets de ces politiques sur la compétitivité de l'économie italienne. Avec un score de 45,9 sur 100, l'Italie occupait toujours l'année dernière la dernière place du classement des politiques fiscales européennes de la *Tax Foundation Europe* (3). Ce think tank critique notamment les « multiples impôts fonciers distorsifs » et une TVA qui « s'applique à une base de consommation étroite de seulement 45 % de la consommation ». De nouvelles pistes de réformes sont sans doute à creuser de ce côté pour améliorer le système fiscal italien.

Point 3 • Marché du travail : une politique libérale classique

Diminution (modeste) des cotisations sociales et refus de l'instauration du salaire minimum favorisent la poursuite de la réduction du chômage, déjà engagée depuis plusieurs années

La politique de Giorgia Meloni en matière d'emploi se fonde sur une conception classiquement libérale du marché du travail. Dans cette optique, elle cherche avant tout à réduire le coût du travail avec l'idée implicite qu'une trop grande intervention de l'État sur ce marché (imposition, normes, etc.) génère des distorsions limitant les embauches.

Si l'on compare avec d'autres pays, le « coin fiscal » (4) italien est assez élevé. D'après un récent rapport de l'OCDE, l'Italie était, en 2023, le cinquième pays de l'OCDE qui taxait le plus les revenus du travail (derrière la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et la France). Dans le cas de l'Italie, cette position s'expliquait principalement par le poids des cotisations patronales qui représentait alors 24 % du salaire d'un employé célibataire, rémunéré au salaire moyen. Les cotisations dans leur

(1) Agenzia entrate, « Credito d'imposta per investimenti nella ZES unica - 2025 - Che cos'è », 7 mars 2025, [disponible ici](#).

(2) « Comunicato Stampa. Consiglio dei Ministri, N. 76 », Communiqué de presse 9 avril 2024, [disponible ici](#).

(3) Sean Bray et Alex Mengden, *2024 European Tax Policy Scorecard*, Tax Foundation Europe, 21 février 2025, [disponible ici](#). Ce classement prend en compte les pays de l'UE et les pays européens membres de l'OCDE.

(4) Il s'agit d'un indicateur qui additionne les cotisations sociales (dont les taxes sur les salaires si elles existent) et l'impôt sur le revenu afin de mesurer l'écart entre le coût pour l'employeur et le revenu après impôt du salarié.

ensemble représentaient 27,3 % des coûts de main d'œuvre, contre 21,5 % en moyenne dans l'OCDE, ce qui plaçait l'Italie en seizième position sur 38 (1).

En mai 2023, le gouvernement Meloni a donc annoncé une diminution des cotisations sociales sur les salaires allant jusqu'à 35 000 euros. Cette baisse a été reconduite en 2024 puis étendue en 2025 aux salaires allant cette fois jusqu'à 40 000 euros. Dans la même logique, des réductions de charges sont accordées aux entreprises qui augmentent leur nombre de contrats à durée indéterminées. Avec la « maxi-déduction », ils peuvent déduire 20 % des coûts totaux liés aux nouvelles embauches, et même 30 % pour certaines catégories de travailleurs comme les mères de familles avec au moins deux enfants mineurs, les personnes handicapées, les femmes victimes de violence, les jeunes ou les anciens bénéficiaires du revenu de citoyenneté, etc. (Point 11). Ce taux avantageux s'explique, bien sûr, par la situation difficile de ces populations sur le marché du travail. Le taux de chômage des 15-24 ans était, par exemple, de 18,7 % en janvier 2025, tandis que le taux d'emploi des femmes était de 53,5 % (2). Celui-ci est parmi les plus faibles de l'Union européenne – environ 12,5 points en dessous de la moyenne en 2024 (3) – et l'écart entre les taux d'emploi féminins et masculins est le plus élevé d'Europe – 18,5 points en 2025.

L'approche libérale de Meloni sur le marché du travail s'observe dans d'autres prises de position, notamment par rapport à sa conception des rapports en entreprise. Le 11 février dernier, elle déclarait par exemple devant la *Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori* (CISL, Confédération italienne des syndicats et des travailleurs) : « *il s'agit avant tout de reconstruire la dynamique entre les entreprises et les travailleurs en dépassant une bonne fois pour toute cette logique toxique et conflictuelle que certains persistent à maintenir dans le monde syndical* » (4). Son refus de l'instauration du salaire minimum est aussi révélateur. Réclamé par des économistes importants comme Tito Boeri, ex-président de l'INPS et proche du Parti Démocrate, la présidente du Conseil préfère laisser les partenaires sociaux signer des accords de branche.

Pour l'instant, les résultats du gouvernement Meloni en matière d'emploi sont plutôt probants. Outre un taux de chômage jamais atteint depuis la crise de 2008 (6,3 % début 2025), c'est surtout le taux d'emploi qui impressionne. Parmi les 15-64 ans celui-ci s'élève aujourd'hui à 62,8 %, soit 2,7 points de plus qu'il y a deux ans et 7,5 points de plus qu'il y a dix ans (5). Ces deux évolutions combinées témoignent de la dynamique actuelle du marché italien. La baisse du taux de chômage n'est pas la conséquence d'un découragement des chômeurs qui tomberaient dans l'inactivité mais bien le fruit d'une augmentation des embauches. Presque toutes les classes d'âge sont concernées. Les 55-64 ans par exemple, ont vu leur taux d'emploi augmenté de quatre points (de 55 à 59 %) depuis que Meloni est entrée au Palazzo Chigi.

(1) OCDE, *Les impôts sur les salaires 2024. La fiscalité et le genre sous l'angle du deuxième apporteur de revenu*, Éditions OCDE, Paris, 2024, [disponible ici](#).

(2) Istat, « occupati e disoccupati – janvier 2025 », mars 2025.

(3) Cristina Freguja, Maria Clelia Romano, Linda Laura Sabbadini, *Il lavoro delle donne tra ostacoli e opportunità*, Rapport CNEL-ISTAT, 6 mars 2025, [disponible ici](#).

(4) Discours G. Meloni, « Il Presidente Meloni interviene all'Assemblea Nazionale della CISL », governo.it, 11 février 2025, [disponible ici](#).

(5) Istat, « occupati e disoccupati – janvier 2025 », *op. cit.*



Point 4 · Une réorientation des politiques de soutien à la modernisation et à la transition numérique et énergétique des entreprises

Le gouvernement accompagne avec une particulière attention la transition dans le secteur industriel, déjà bien avancé dans la robotisation de son outil de production

L'amélioration de la compétitivité des entreprises passe non seulement par un allègement de la pression fiscale (Point 2) et une diminution du coût du travail (Point 3) mais aussi par une augmentation de la productivité des facteurs de production. Pour faire face à la concurrence mondiale, l'Italie mise sur l'innovation et la modernisation de son industrie. Si cet effort est antérieur à l'installation de l'actuel gouvernement, l'objectif affiché de celui-ci est l'accélération de cette modernisation. Le pays n'est pas sans atouts puisqu'il est, par exemple, plutôt avancé dans la robotisation de son industrie : l'*International Federation of Robotics* place l'Italie au quatorzième rang des pays les plus robotisés au monde, avec 228 robots pour 10 000 employés, contre 162 en moyenne (186 pour la France) (1).

L'effort en faveur de la transition numérique et écologique des entreprises s'inscrit dans de nombreux dispositifs mais s'observe principalement à travers deux d'entre eux : le « Plan de transition 4.0 » et le « Plan de transition 5.0 ». Le « Plan de transition 4.0 » a été lancé en 2020 par le gouvernement Conte, avant l'arrivée de Giorgia Meloni. Financé par le plan de relance européen, il prend la forme d'un crédit d'impôt avec pour objectif de soutenir la transformation numérique des entreprises. Deux catégories d'investissements sont concernées : les achats de biens d'équipements technologiques (machines, logiciels, etc.) et la recherche et le développement. Les taux de crédit d'impôt varient en fonction du montant et de la nature de l'investissement. L'acquisition d'un bien d'équipement incorporel de pointe générerait jusqu'en 2025, par exemple, un crédit d'impôt de 10 % avec un seuil de coûts admissible d'un million d'euros.

En 2023, le gouvernement a diminué les taux de remboursement et supprimé plusieurs crédits (les crédits à la formation par exemple). En 2025, une limite totale de remboursement à hauteur de 2,2 milliards d'euros a été instituée, les demandes étant traitées par ordre chronologique. Plusieurs économistes ont critiqué ces mesures. Dans les colonnes du journal *Il Sole 24 Ore*, par exemple, Marco Fortis, ancien conseiller de Matteo Renzi, affirmait en 2023 que « *laisser mourir ce plan* » constituait « *une erreur* » car il était à l'origine d'un « *cercle vertueux extraordinaire* » créant croissance et emploi (2). C'est sans doute exact mais le plan était gourmand en denier publics et il convient de rappeler que le gouvernement Draghi avait profité, quant à lui, d'une fenêtre de financement de treize milliards d'euros du plan de relance européen pour financer ce crédit d'impôt en 2022.

(1) Christopher Muller, *World Robotics, Industrial Robots*, International Federation of Robotics, rapport, 2024, [disponible ici](#).

(2) Matteo Fortis, « *Industria 4.0 ha trascinato la ripresa del Pil Italiano, ridimensionarlo è un errore* », *Il Sole 24 Ore*, 18 janvier 2023, [disponible ici](#).

Giorgia Meloni n'a pas pour autant abandonné la politique d'accompagnement de la transition des entreprises. A travers le « Plan transition 5.0 » lancé en 2024, elle a plutôt cherché à les réallouer. Il s'agit, là encore, d'un crédit d'impôt accordé aux entreprises qui réalisent des investissements entraînant une baisse de consommation d'énergie d'au moins 3 % de leurs infrastructures ou d'au moins 5 % de leur processus de production. Dans la nouvelle loi de finance, les investissements jusqu'à dix millions d'euros sont pris en charge entre 35 % et 45 %, et les investissements entre dix et cinquante millions entre 5 % et 15 %. Ce dispositif, disposant d'une enveloppe de 6,3 milliards d'euros, peut se cumuler, notamment avec ceux décrits précédemment concernant le Mezzogiorno. Bien qu'il soit réservé aux entreprises, on voit qu'il remplace quelque peu le « Super Bonus 110 % » (Point 1) et cherche à booster la transition énergétique dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie.

Point 5 • Exportations : des résultats remarquables et des efforts diplomatiques pour leur protection et leur diversification

En 2024, l'excédent commercial italien a été de 54,9 milliards d'euros. Devant les incertitudes créées par la nouvelle politique américaine, Giorgia Meloni soigne sa relation personnelle avec Donald Trump et le gouvernement développe un plan de recherche de marchés alternatifs

Libérale sur le marché intérieur, Meloni se révèle davantage protectionniste dans sa politique extérieure, avec une politique volontariste de promotion du « *Made in Italy* » (Point 6) et des efforts considérables déployés pour défendre les exportations italiennes.

Il faut dire que l'enjeu est de taille. L'Italie est le deuxième pays exportateur européen et le quatrième mondial (derrière la Chine, les États-Unis et l'Allemagne). En 2024, avec des secteurs porteurs comme les produits pharmaceutiques, le vin ou l'alimentation, la péninsule affiche une balance commerciale positive de 54,9 milliards d'euros, soit une augmentation d'environ vingt milliards d'euros par rapport à 2023 (1). Si les exportations ont légèrement diminué (-0,4 %), les importations ont davantage baissé encore (-3,9 %), ce qui améliore *de facto* le solde total. Les pays vis-à-vis desquels l'Italie est déficitaire sont la Chine, l'Allemagne et les Pays-Bas mais sa balance commerciale est excédentaire vis-à-vis de la France et surtout des États-Unis – environ 65 milliards d'euros en 2024 (2). Les récentes annonces de Donald Trump concernant la possible mise en place barrières tarifaires sur les produits européens inquiètent donc particulièrement de l'autre côté des Alpes. La principale confédération syndicale des artisans, *Confartigianato*, a estimé qu'une augmentation de 10 % ou 20 % des droits de douane ferait chuter les exportations de, respectivement, 4,3 % ou 16,8 % (3). Le maintien de ce marché constitue ainsi un enjeu majeur pour les entreprises italiennes.

(1) Istat, « Foreign trade and import prices », décembre 2024.

(2) Giorgia Orlandi, « Trump e la minaccia dei dazi sui prodotti Italiani », Euronews, 8 mars 2023, [disponible ici](#).

(3) « Mercati esteri. Con dazi Usa a rischio 66,4 mld di export », Confartigianato, communiqué, 18 janvier 2025, [disponible ici](#).



Pour répondre à ce défi, le gouvernement compte sur la diversification de ses marchés. En janvier dernier, le ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani a réuni les principaux représentants du tissu productif italien (confédérations syndicales, Institut nationale du commerce extérieur, etc.) afin d'anticiper les politiques de Washington. Quatorze pays ont ainsi été identifiés comme des destinations d'avenir pour les entreprises italiennes, parmi lesquels le Mexique (avec lequel l'Union européenne vient de signer un accord de libre-échange), l'Inde, l'Indonésie, les pays des Balkans ou les pays du Golfe. Le ministre a assuré le 4 février dernier qu'un « plan stratégique » était en cours de conception, plan dans lequel il présenterait des instruments d'aides aux exportations italiennes. Si les mesures précises de ce plan ne sont pas encore connues, Giorgia Meloni avait évoqué, dans le cadre du dernier G20 au Brésil, des projets d'investissement de l'ordre de quarante milliards d'euros pour soutenir l'implantation et la croissance des entreprises à l'étranger (1). Le ministre a lui indiqué qu'il faudrait également réfléchir à de nouvelles baisses d'impôts afin de compenser le coût des barrières tarifaires. Dans cette optique, les choix fait par le gouvernement italien, avec d'un côté la baisse du coin fiscal, et de l'autre le maintien d'une TVA plutôt élevée, pourraient s'avérer payant pour les exportations. En effet, la baisse des coûts productions combinée à l'imposition des entreprises étrangères pourra favoriser la production italienne.

Giorgia Meloni semble néanmoins consciente que les relations commerciales avec les États-Unis restent déterminantes pour l'avenir. Il faut savoir que plus de 1 800 entreprises italiennes ont fait le choix de s'implanter au Mexique plutôt qu'aux États-Unis afin de bénéficier d'une main-d'œuvre moins chère et de la proximité de la frontière. Ferrero, par exemple, produit plus de 45 000 tonnes de produits par an dans son usine de San Jose et en exporte 40 %. Dans les nouvelles conditions créées par l'arrivée de Donald Trump, il est clair que, si les firmes internationales pourront relocaliser leur production aux États-Unis, ce sera nettement plus difficile pour les entreprises plus petites (2). Meloni emploie donc ses efforts diplomatiques à convaincre le gouvernement américain dans des discussions bilatérales. Si Antonio Tajani négocie avec le secrétaire d'État Marco Rubio, la présidente du Conseil mise pour sa part sur ses liens privilégiés avec Donald Trump et Elon Musk pour orienter la politique américaine. Seule chef d'État ou de gouvernement européen invitée à la cérémonie d'investiture du nouveau président des États-Unis en janvier, elle s'est longuement entretenue avec lui à cette occasion puis dans le cadre du G7. En janvier, après leur rencontre à Mar-a-Lago, Trump avait parlé d'elle comme « *d'une femme fantastique qui a conquis l'Europe* ». Suffisant pour obtenir un traitement de faveur dans les négociations ? Non. Le secrétaire au commerce extérieur américain, Howard Lutnick s'est montré ferme « *l'Italie sera aussi touchée par les droits de douane en avril* ». Si vous ne voulez pas payer : « *Mettez vos usines ici* » (3).

(1) Olivier Tossier, « Guerre commerciale : l'Italie cherche à diversifier les débouchés pour ses exportations », *Les Echos*, 27 novembre 2024, [disponible ici](#).

(2) *Ibid.*

(3) Paolo Mastrolilli, « Lutnick (Usa): "Anche l'Italia sarà colpita dai dazi ad aprile. Spostate qui le fabbriche" », *La Repubblica*, 6 mars 2025, [disponible ici](#).

Point 6 • Une politique offensive pour la promotion du « *Made in Italy* »

Le gouvernement multiplie les initiatives (fonds d'investissement stratégique, formation, accords de libre-échange) pour défendre le secteur industriel, en recul depuis plusieurs années

Giorgia Meloni a fait de la défense du « *Made in Italy* » l'un de ses principaux chevaux de bataille. Ses possibilités sont réduites par le cadre européen qui interdit, sauf exceptions, les aides nationales aux entreprises (1) ou l'imposition de droits de douanes sur les produits importés (hors frontières extérieures de l'UE) (2), mais le gouvernement multiplie les initiatives.

Si l'Italie est l'un des premiers pays exportateurs de l'Union européenne (Point 5), son secteur industriel, pilier de son économie suscite néanmoins des inquiétudes. Elle a diminué de 3,5 % en 2024 avec des plusieurs secteurs en difficulté comme le textile (-18,3 %), la métallurgie (-14,6 %) ou la fabrication de moyens de transports (-23,6 %) (3). De manière générale, l'industrie n'arrive pas retrouver le poids qu'elle avait avant la crise du Covid dans l'économie italienne. Alors qu'elle représentait 19,9 % du PIB en 2019, elle stagne aujourd'hui autour de 18 % (4). Outre le prix de l'énergie qui constitue un enjeu majeur (Point 7), ces difficultés s'expliquent en partie par le problème de fuite des cerveaux auquel est confronté la péninsule. Entre 2011 et 2023, 550 000 jeunes italiens, âgés de 18 à 34 ans, ont émigré : cette perte représenterait un coût en capital humain de 134 milliards d'euros sur la période (5). Si l'industrie italienne peut compter sur une bonne formation professionnelle et technique – 42,5 % des lycéens sont inscrits en filière professionnelle ou technique sur l'année 2024/2025 (6) –, il lui manque près de 700 000 travailleurs.

Pour protéger les savoir-faire italiens et les valoriser dans le monde, outre les mesures symboliques telles que le changement de nom du ministère ou le lancement d'une journée nationale dédiée, le gouvernement Meloni a présenté plusieurs mesures. La première est la constitution d'un fonds national du « *Made in Italy* » qui bénéficiera d'une enveloppe d'un milliard d'euros sur les deux premières années. Ce fonds (en réalité constitué de plusieurs fonds différents) aura pour objet d'entrer au capital ou d'investir dans des sociétés italiennes présentes sur des secteurs stratégiques. D'après le journal *Il Sole 24 Ore*, le secteur priorisé est actuellement celui de « *l'extraction, la transformation, l'approvisionnement, le recyclage, la réutilisation et la*

(1) Traité de Fonctionnement de l'Union européenne, article 107 : « sont compatibles avec le marché intérieur les aides destinées à favoriser le développement économique de régions dans lesquelles le niveau de vie est anormalement bas ou dans lesquelles sévit un grave sous-emploi ».

(2) Traité de Fonctionnement de l'Union européenne, article 28 : « L'Union comprend une union douanière qui s'étend à l'ensemble des échanges de marchandises et qui comporte l'interdiction, entre les États membres, des droits de douane à l'importation et à l'exportation et de toutes taxes d'effet équivalent, ainsi que l'adoption d'un tarif douanier commun dans leurs relations avec les pays tiers.»

(3) Istat, « Produzione industriale 2024 », février 2025.

(4) Carmine Fotina et Gianni Trovati, « La quota dell'industria sul Pil scende al 18,1%: era al 19,9% pre Covid », *Il Sole 24 Ore*, 4 décembre 2024, [disponible ici](#).

(5) Lorenzo Di Lenna et Luca Paolazzi, *I giovani e la scelta di trasferirsi all'estero. Propensione e motivazione*, Fondation Nord-Est, note 8/2024, août 2024, [disponible ici](#).

(6) Ministero dell'Istruzione e del Merito, « Cosa scelgono gli studenti al termine del primo ciclo di istruzione », 2024.



distribution des matières premières critiques », mais toutes les filières de hautes technologies pourraient être concernées (1). Cette méthode, conforme aux traités européens, permet à l'Italie de relancer certaines activités économiques, comme les extractions minières, tout en associant des capitaux privés.

Face aux défis de formation, le gouvernement a décidé de créer une nouvelle filière au lycée. Cette filière, appelée « *Liceo made in Italy* », propose une formation théorique et pratique centrée sur trois aspects : l'étude de l'économie et du droit italien, la maîtrise des outils de gestion et des techniques de développement stratégique des entreprises, l'ouverture sur le monde avec l'apprentissage de plusieurs langues. Lancée à la rentrée 2024, cette filière concerne aujourd'hui 0,2 % des élèves mais est bien sûr amenée à se développer dans les prochaines années.

Enfin, l'Italie défend ses produits dans les accords européens. Giorgia Meloni a plusieurs fois fait entendre sa voix lors des négociations du Mercosur, qu'elle refuse pour le moment de signer au Conseil européen. En effet, s'il est prévu par exemple des protections juridiques sur de nombreuses appellations d'origine protégées (comme le jambon de Parme ou le parmesan), elle considère que « *les conditions ne sont pas réunies pour signer l'accord en l'état* » (2).

Point 7 · Une stratégie de diversification des approvisionnements et de la production énergétique

Pour répondre à l'enjeu stratégique de la dépendance énergétique du pays, le gouvernement Meloni diversifie ses approvisionnements énergétiques, cherche à accroître la production d'énergie renouvelable et mise prudemment sur le nucléaire

La question énergétique est aujourd'hui un enjeu majeur pour l'économie italienne, car le pays est particulièrement dépendant. L'*European Council on Foreign Relations* lui attribue la note de 1,9 sur 10 dans son *Energy Sovereignty Index*, avec environ 70 % de son énergie importée (3). En 2023, par exemple, 43 % de la production italienne d'électricité dépendait du gaz (4). Or, 95 % de cette énergie était importée (5). Cette dépendance pèse lourdement sur l'économie italienne. Si l'on regarde en détails les chiffres de l'ISTAT sur la balance commerciale, on observe que le secteur énergétique pèse négativement pour près de 50 milliards d'euros sur le solde italien. Autrement dit, la balance commerciale, positive de 55 milliards d'euros en 2024, le serait de 104 milliards d'euros sans le poids de la dépendance énergétique (6).

(1) Carmine Fotina, « Materie prime critiche, l'Italia vuole aprire nuove miniere grazie al Fondo da 1 miliardo », *Il Sole 24 Ore*, 18 février 2025, [disponible ici](#).

(2) Hugo Palacin, « L'accord UE-Mercosur sur le point d'être signé, la France continue de chercher une minorité de blocage au Conseil », *Toute l'Europe*, 6 décembre 2024, [disponible ici](#).

(3) Szymon Kardas, « Energy Sovereignty Index : Gains, gaps, and the road ahead », *European Council on Foreign Relations*, novembre 2024, [disponible ici](#).

(4) « Fuel Mix, pubblicata la composizione del mix energetico relativo agli anni 2022 e 2023 », *Gestore Servizi Energetici (GSE)*, 27 juin 2024, [disponible ici](#).

(5) Francesca Andreolli, « Sicurezza Energetica : Il ruolo dell'elettrificazione per l'Italia », *Ecco*, 28 janvier 2025, [disponible ici](#).

(6) Istat, « Foreign trade and import prices », décembre 2024.

Dans ce domaine stratégique, Giorgia Meloni applique une politique qui vise, avant tout, à sécuriser les approvisionnements italiens. Dans cette optique, elle tente de profiter de la crise ukrainienne pour faire de l'Italie un nouveau « hub gazier » aux portes de l'Europe. La péninsule a, en effet, été particulièrement touchée par les sanctions européennes appliquées contre la Russie. En 2022, 34 % de son pétrole et 46 % de son gaz venait de Moscou (1). Au pouvoir, Meloni s'est donc d'abord attachée à diversifier ses sources d'approvisionnements, profitant de sa position géographique au centre de la Méditerranée pour nouer des contrats avec différents pays d'Afrique et du Moyen-Orient. En 2023, les trois principaux fournisseurs de l'Italie en gaz naturel étaient l'Algérie (25,5 milliards de mètres cubes), l'Azerbaïdjan (10 milliards) et le Qatar (6,8 milliards) (2). La Russie ne représentait plus que 2,9 % des importations, très loin donc des chiffres observés avant le conflit.

Si le gouvernement Meloni a réussi à rediriger et diversifier les approvisionnements énergétiques italiens, l'indépendance est encore loin d'être acquise. De nombreux défis de sécurité restent à l'ordre du jour. Dans un récent rapport, l'*Istituto Affari Internazionali* (IAI) rappelle plusieurs risques qui pèsent sur les volumes d'achat et sur les prix : risques d'infrastructure (le gazoduc entre l'Algérie et l'Italie a subi d'importantes réparations en 2024), risques géopolitiques (attaques des Houthis yéménites en mer Rouge), risques politiques (tensions et instabilité en Libye) ou encore risques de contraction (baisse de la production en Egypte) (3). Le think tank *Ecco* rappelle également que le GNL est un marché de type oligopolistique sur lequel quelques producteurs disposent d'un très grand pouvoir de marché, pouvant donc négocier des contrats avantageux générant augmentation et incertitude sur les prix. En 2023, en Italie, 21 % des contrats d'importations de gaz étaient des contrats de courte durée (4). Cette part, en augmentation ces dernières années, accentue le risque de volatilité des prix. Par ailleurs, la liquéfaction du gaz est plus coûteuse que le transport traditionnel par gazoduc.

Pour limiter les risques, en conformité avec les objectifs européens, le gouvernement italien cherche à accélérer la transition énergétique et à relancer sa propre production. A la Cop 29 qui a eu lieu en novembre 2024 en Azerbaïdjan, Giorgia Meloni a rappelé la nécessité d'adopter une politique réaliste avec un mixte énergétique diversifié. En juin dernier, le gouvernement a adopté la version définitive du Plan national intégré pour l'énergie et le climat (PNIEC) qui prévoit des investissements notamment une stratégie nationale pour l'hydrogène vert (à travers le corridor SouthH2 qui ira de l'Algérie à l'Allemagne) mais aussi une augmentation ambitieuse de la production d'énergie renouvelable. Ce plan fixe comme objectif 131 GWH de production en 2030 (contre 61 GWH en 2023), ce qui couvrirait 39,4 % des besoins énergétiques de consommation finale (5). En 2024, la production des énergies renouvelables a augmenté conformément aux

(1) Francesca Andreolli, *art. cit.*

(2) Statista, « Importations brutes de gaz naturel en Italie en 2023, par pays d'origine », août 2024.

(3) Ferdinando Nelli Feroci et Leo Goretti (dir.), *L'Italia nell'anno delle grandi elezioni. Rapporto sulla politica estera italiana*, Istituto Affari Internazionali, rapport, 27 janvier 2025, [disponible ici](#).

(4) Francesca Andreolli, *art. cit.*

(5) Ministero dell'Ambiente e della Sicurezza Energetica, *Piano Nazionale Integrato per l'Energia et il Clima*, juin 2024, [disponible ici](#).



objectifs (+5 GWh). Néanmoins, le rapport de l'IAI demeure pessimiste quant au maintien d'une telle progression notamment à cause de certains choix du gouvernement qui « *fractionnent la gouvernance* » de la politique énergétique. Le décret ministériel « *Areæ Idoneæ* » (espaces idoines) par exemple, laissent aux régions le soin de déterminer quels espaces seront susceptibles d'accueillir des installations renouvelables. La Sardaigne a, ainsi, décrété que 99 % de son territoire n'était pas idoine, stoppant même les chantiers déjà ouverts.

Enfin, alors que le pays avait fermé ses centrales dans les années 1980 et que la population italienne y était historiquement réticente, la flambée des coûts de l'énergie rouvre le débat sur le nucléaire depuis quelques années. Le projet était au cœur des propositions électorales de Giorgia Meloni en 2022, avec le recours à de petits réacteurs modulaires (SMR) ou à des réacteurs de quatrième génération (AMR), considérés comme plus sûrs. Mais pas à de grandes centrales comme celles du parc français. Au pouvoir, Meloni avance pas à pas. En septembre 2023, le gouvernement avait lancé une « plateforme nationale sur le nucléaire durable » (PNSS) pour définir la feuille de route de retour à l'atome après 2030. En février 2025, le ministre de l'Énergie Gilberto Pichetto Fratin a fixé un délai d'un an pour élaborer un cadre juridique permettant le retour au nucléaire. Cette source d'énergie fait en tout cas, partie des solutions largement évoquées dans le PNIEC : « *l'énergie nucléaire peut contribuer à améliorer la sécurité énergétique, en fournissant une source d'énergie stable et continue, ainsi qu'en réduisant [...] la dépendance aux importations de combustibles fossiles* ». Plusieurs scénarii prévoient qu'entre 11 % et 22 % de l'électricité de la péninsule pourraient venir de cette source d'énergie d'ici à 2050 (1).

Giorgia Meloni, contrainte au début de son mandat par la conjoncture internationale, mise donc sur une stratégie de diversification des approvisionnements et de la production énergétique italienne. Dans la mesure où le coût de l'électricité a augmenté de 44 % depuis janvier 2024, les résultats ne sont pas encore probants. Les prix sont encore de 25 % supérieurs à ceux de l'Allemagne et de 40 % à ceux de la France (2).

Point 8 • Une politique d'aide au développement à forte composante économique, novatrice et tournée vers l'Afrique

Giorgia Meloni déploie une intense politique de développement, à travers la mise en œuvre du plan Mattei, lancé en 2024. Au-delà de la question migratoire, il s'agit aussi de contribuer à la sécurisation des importations énergétiques et à la recherche de nouveaux marchés d'exportation pour les entreprises italiennes

Dans un contexte de rupture entre la France et plusieurs pays d'Afrique, au moment où des puissances comme la Chine investissent massivement sur ce continent et alors que l'Allemagne réduit au contraire ses financements, Giorgia Meloni tente de relancer la politique italienne de

(1) *Ibid.*

(2) Sara Deganello, « Prezzi dell'elettricità, a gennaio in Italia +48% sulla Spagna e +40% sulla Francia », *Il Sole 24 Ore*, 11 février 2025, [disponible ici](#).

développement. Il en va bien sûr de la maîtrise des flux migratoires. Mais les enjeux économiques sont également importants. De la recherche de nouveaux marchés d'exportation (Point 5) à la sécurisation des importations énergétiques (Point 7), les défis sont nombreux pour le gouvernement italien qui pense de nouveau sa relation avec le continent sur le long terme.

La stratégie économique de Meloni en Afrique se résume en un plan : le plan Mattei. La présidente du Conseil en a présenté les grandes lignes lors du sommet Italie-Afrique qui a réuni vingt-et-un chefs d'État et de gouvernements à Rome en janvier 2024. Le nom de ce plan témoigne de l'esprit dans lequel le gouvernement cherche à développer ces nouveaux partenariats. Enrico Mattei est en effet le fondateur, dans l'après-guerre, de l'entreprise pétrolière ENI. Connu pour avoir offert aux États avec lesquels il signait des partenariats des conditions avantageuses d'exploitation, et pour avoir financé de nombreux programmes de développement et de formation, Mattei est resté très populaire dans de nombreux pays africains. Dans son discours, le gouvernement italien cherche à profiter de cette image en insistant sur l'idée d'une coopération « *pari a pari* » (d'égal à égal) dans tous les projets. Dans un contexte d'animosité envers l'Occident, ce discours se révèle plutôt payant. Lors d'une intervention auprès de l'Africa Rivista, l'ancien vice-ministre des Affaires étrangères, Mario Giro, expliquait par exemple que l'Algérie s'était montrée particulièrement sensible à cette approche : « *Pour les Algériens, Mattei est un héros national et ils ont décidé de participer financièrement au plan Mattei* » (1).

Le plan pensé par le gouvernement italien est un programme de codéveloppement industriel centré sur six piliers (eau, énergie, santé, agriculture, instruction et infrastructure) qui doit financer non seulement des projets d'infrastructures et de développement mais aussi des relations commerciales de long terme. L'État Italien, a décidé d'allouer 5,5 milliards d'euros à ce projet, parmi lesquels trois milliards proviennent du Fonds italien pour le climat et 2,5 milliards de l'aide au développement. Cette somme, plutôt modeste en soi, qui est amenée à être complétée par d'autres institutions privées et publiques (Banque africaine de développement, *Cassa Depositi e Prestiti*, etc.), conduit le pays à adapter son plan à la réalité des moyens de ses entreprises.

Il s'agit ainsi de financer des projets concrets, qui coïncident naturellement avec les besoins locaux et dans lesquels les entreprises italiennes pourront s'investir : « *Nous avons des petites entreprises, donc nous entrons [en Afrique] par une autre porte* », explique Mario Giro. L'universitaire français Jean-Pierre Darnis parle d'un « *jeu à somme croissante* », c'est-à-dire de la constitution d'un réseau de coopération sur le long terme (2). Pour l'année 2024, 600 millions d'euros auraient été mobilisés dans divers projets notamment des projets de développement des énergies renouvelables en Tunisie. Pour l'instant, neuf pays africains ont signé un partenariat avec l'Italie : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Éthiopie et le Mozambique. Cinq autres devraient rejoindre le programme en 2025 : l'Angola, le Ghana, la Mauritanie, la Tanzanie et le Sénégal.

(1) « Piano Mattei : svolta o bluff? », Africa Rivista, 4 novembre 2024, [disponible ici](#).

(2) « Le plan Mattei, nouvelle politique africaine de l'Italie », France 24, Le Journal de l'Afrique, février 2025.



Diverses critiques ont été adressées au plan Mattei, notamment le manque de réalisations concrètes pour le moment et la faiblesse des sommes allouées. Les réseaux missionnaires et associatifs catholiques ont également pointé du doigt le manque de prospective sur les besoins africains. Il est toutefois intéressant de noter qu'avec ce projet, Giorgia Meloni non seulement s'affirme comme une interlocutrice européenne de premier plan pour les pays africains mais développe aussi une stratégie économique plus réaliste et pensée sur le long terme. Le plan Mattei offre des projets d'investissements et des débouchés aux entreprises de taille intermédiaire italiennes (pas uniquement aux grands groupes) et doit permettre de sécuriser certains approvisionnements. Les investissements en Tunisie sont, par exemple, intéressants dans la perspective de la création d'une ligne sous-marine électrique entre les deux pays (1).

Point 9 · Une politique européenne d'équilibrisme entre concessions et affirmation de ses intérêts

Historiquement eurosceptique, Giorgia Meloni conduit une politique caractérisée par une négociation constante avec la Commission, une capacité aux concessions et la défense des intérêts, notamment industriels, italiens

Si le pilotage de la coalition qu'elle dirige avec la *Lega* et *Forza Italia* est une difficulté au niveau national, elle constitue, pour Giorgia Meloni, un atout politique au niveau européen, lui permettant de défendre au mieux ses intérêts, notamment économiques. Entre besoins de financements et affirmation de ses positions, l'Italie joue sur plusieurs tableaux, grâce à sa présence dans plusieurs groupes. Les trois partis de la coalition siègent, en effet, dans des groupes différents au Parlement européen. *Forza Italia*, ancien parti de Silvio Berlusconi, s'est toujours montré europhile et siège au sein du Parti populaire européen (PPE). *La Lega* de Matteo Salvini, pour sa part très critique de l'Union européenne, siège avec le Rassemblement national français dans le groupe des Patriotes pour l'Europe (Pfe). *Fratelli d'Italia* enfin, historiquement eurosceptique, fait partie du groupe des Conservateurs et réformistes européens (ECR).

En quoi cette tripartition est-elle un atout ? Elle permet à la présidente du Conseil de disposer de plusieurs cartes pour défendre les intérêts italiens. Dans un rapport récemment publié, l'IAI explique comment « *les rapports entre Rome et Bruxelles en 2024 se sont caractérisés par une négociation constante [...] à la recherche de concessions réciproques* » (2). Depuis son élection en 2022, Giorgia Meloni a largement atténué son discours critique contre l'UE, certains dénonçant même un double discours (3). L'IAI montre que la bonne volonté du gouvernement italien a principalement revêtu trois aspects : le soutien à la politique « *d'élargissement de l'UE en particulier vers les Balkans* », « *l'adhésion ferme à la politique européenne de soutien à l'Ukraine* » et la manifestation d'une forme de « *prudence sur les questions économiques et budgétaires* ».

(1) *Ibid.*

(2) Ferdinando Nelli Feroci et Leo Goretti (dir.), *L'Italia nell'anno delle grandi elezioni. Rapporto sulla politica estera italiana*, Istituto Affari Internazionali, rapport, 27 janvier 2025, [disponible ici](#).

(3) Fabien Gibault, « Le double discours de Giorgia Meloni, un pari gagnant ? », IRIS, 6 avril 2023, [disponible ici](#).

Cette bonne volonté s'explique aisément par le fait que l'Union européenne représente aujourd'hui un acteur important pour l'économie italienne. La péninsule est en effet le premier bénéficiaire du plan de relance européen « *Next Generation Eu* », adopté en 2020, pour faire face aux conséquences économiques de la crise du Covid. Depuis le 13 août 2021, plus de 120 milliards d'euros ont déjà été versés à l'État Italien et environ 74 sont encore en attente. Au total, plus de 230 000 projets devraient être financés par ce plan. Il est donc primordial pour Giorgia Meloni de maintenir des rapports positifs avec les institutions européennes. Pour ce faire, elle peut notamment compter sur Antonio Tajani, président de *Forza Italia* et ministre des Affaires étrangères, et Raffaele Fitto, vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire à la Cohésion et aux Réformes, soutenu dans sa nomination par Ursula Van der Leyen.

Cette « *approche pragmatique* » décrite par Nicoletta Pirozzi, n'empêche pas le gouvernement italien de défendre ses positions à certains moments. En matière économique, l'opposition aux politiques européennes s'observe notamment dans le refus de ratifier le mécanisme européen de stabilité en décembre 2023, ou la critique du *Green deal* portée par Matteo Salvini. Celui-ci se pose en défenseur de l'industrie, notamment à travers la remise en cause de l'interdiction des véhicules à moteur thermique d'ici 2035. Le 20 février dernier, le ministre des Infrastructures et des transports est intervenu dans le cadre du salon de l'automobile 2025 à Turin. Il a parlé d'un « *suicide annoncée* » de l'industrie automobile qui engendrera des dommages économiques, sociaux et commerciaux « énormes » : « *En 2023, l'UE a importé 440 000 voitures électriques depuis la Chine, pour plus de dix milliards d'euros, et a exporté 11 500 véhicules. Le continent qui a inventé le secteur automobile, qui a les meilleures marques et les meilleurs modèles se contraint, masochiquement, à exclure du marché en dix ans, ce pourquoi il a travaillé pendant des décennies* » (1). En prévention, le gouvernement a décidé en février dernier de la mise en place d'un bonus écologique pour une valeur de 950 millions d'euros. Cette aide, destinée à soutenir les ménages dans leur transition vers l'électrique, s'élève jusqu'à 13 750 euros pour les ménages modestes. Elle concerne également les véhicules hybrides jusqu'à 45 000 euros.

Point 10 • Une politique familiale volontariste pour faire face à l'hiver démographique italien

Avec un taux de fécondité de 1,2 enfants par femme, La démographie italienne est catastrophique. Si les nombreux dispositifs créés répondent au positionnement conservateur de défense du modèle familiale traditionnel attendu de Giorgia Meloni, ils répondent aussi à une urgence économique

Le gouvernement Meloni a fait de la natalité sa « *priorité absolue* ». Cette politique s'inscrit à la fois dans une perspective conservatrice visant à défendre un modèle familiale traditionnel mais aussi dans une perspective économique pour relancer la consommation et surtout anticiper un manque de main d'œuvre sur le marché du travail. Lors de l'Assemblée annuelle de la CISL, la

(1) Maria-Laura Antonelli, « Salvini: "Green deal suicidio annunciato, serve buonsenso" », AGI, 20 février 2025, [disponible ici](#).



présidente du Conseil a parlé d'« *hiver démographique* » pour qualifier la situation italienne (1). Avec un taux de fécondité catastrophique de 1,2 enfants par femme, l'Italie doit faire face au vieillissement accéléré de sa population active (2). « *En vingt ans nous avons perdu 2,2 millions de travailleurs de moins de 35 ans alors que ceux de plus de 50 ans ont doublé* », explique Giorgia Meloni, pour qui cette dynamique n'est tout simplement pas « *soutenable à long terme* » et doit s'inverser : « *mon but est de lever les barrières qui, trop souvent, ont fait envisager la parentalité comme un obstacle à la réussite personnelle* » (3).

Depuis deux ans, le gouvernement multiplie donc les mesures en faveur de la natalité. Pour « lever les barrières », elle tente d'agir sur tous les leviers à sa disposition. La nomination d'Eugenia Roccella au poste de ministre de la Famille, de la Natalité et de l'Égalité des chances est symbolique en ce sens. Cette ancienne activiste féministe était devenue dans les années 2000 et 2010 une figure de la défense de la famille traditionnelle. Porte-parole du premier *Family Day* en 2007, elle s'est aussi distinguée dans la lutte contre le contrat d'union civile pour les couples de même sexe, proposée par le gouvernement Renzi en 2016. Son action au côté de Giorgia Meloni se caractérise, depuis 2022, par le souci de prendre en compte tous les aspects qui contribuent à « l'hiver démographique » italien, que ce soit au niveau culturel (avec l'amendement autorisant les associations pro-vie à intervenir dans les cliniques où se pratiquent les avortements) ou économique avec une politique sociale forte.

En Italie, le premier frein à la maternité est économique. D'après l'Observatoire des comptes publics italiens (OPCI), les familles italiennes recherchent une forme de « *stabilité économique* » avant d'avoir des enfants (4). Les éléments constitutifs de cette stabilité sont : l'emploi et la carrière (on observe une corrélation négative entre le niveau d'instruction et le nombre d'enfants par femme) et la propriété qui est d'abord un frein à la natalité (endettement) puis une sécurité qui incite à la procréation. Ce besoin de stabilité conduit les femmes à repousser toujours plus l'âge du premier enfant, 32 ans en moyenne aujourd'hui (5).

Pour contrer cette dynamique, le gouvernement Meloni a agi sur le marché du travail. En 2024, a été mis en place le *Bonus Mamma* (Bonus Maman) qui prévoit une exonération partielle ou totale des cotisations sociales salariales pour les mères d'au moins deux enfants disposant d'un CDI, et ce jusqu'au dixième ou dix-huitième anniversaire du dernier enfant. Plusieurs améliorations sont attendues cette année, notamment la suppression de la mesure pour les revenus supérieurs à 40 000 euros ou pour les mères de deux enfants, mais les décrets d'application ne sont pas encore parus. Dans le même temps, l'Italie a mis en place des aides conséquentes aux familles. Meloni a d'abord maintenu le revenu unique et universel pour les enfants à charge mis en place en 2021. Cette aide est une allocation mensuelle comprise entre 25 et 175 euros versée à partir

(1) Discours G. Meloni, « Il Presidente Meloni interviene all'Assemblea Nazionale della CISL », governo.it, 11 février 2025, [disponible ici](#).

(2) Istat, « Natalità e fecondità della popolazione residente. Anno 2023 », 21 octobre 2024, [disponible ici](#).

(3) Discours G. Meloni, « Il Presidente Meloni interviene all'Assemblea Nazionale della CISL », *op. cit.*

(4) Francesco Bortolamai et Leonardo Ciotti, « Quali fattori incidono sulla scelta di avere figli? », OCPI, 10 novembre 2022, [disponible ici](#).

(5) « L'Italie face à son hiver démographique », France Culture, Le Grand Reportage, 25 octobre 2024, [disponible ici](#).

du septième mois de grossesse et jusqu'au vingt-et-un an de l'enfant. Elle a aussi mis en place le *Bonus Nascite* (Bonus Naissance) qui est une prime de 1 000 euros que peuvent réclamer les familles ayant un ISEE inférieur à 40 000 euros, à la naissance de chaque enfant (1). On peut enfin citer le *Bonus Asilo Nido* (Bonus Crèche) mis en place en 2023 pour les familles ayant des enfants compris entre 0 et 3 ans. Celles-ci reçoivent une prime allant de 136 à 272 euros par mois en cas d'inscription dans une crèche publique ou privée reconnue ou en cas d'embauche d'une assistante à domicile certifiée.

Cet ensemble de mesures financières en faveur des familles a un impact sur leur niveau de vie. En 2023, selon l'OCDE, en raison des allègements d'impôt et des prestations en espèces en faveur des familles avec enfants, le revenu disponible d'un couple marié disposant d'un seul revenu dépassait le revenu d'un célibataire de 15,7 % (2). Néanmoins le déclin démographique ne devrait pas s'inverser de si tôt. D'après l'Istat, la population résidente passera d'environ « 59 millions au 1^{er} janvier 2023 à 54,8 millions en 2050 » et même « 46,1 millions en 2080 » (3).

Point 11 • Une politique sociale fondée sur la responsabilité et le mérite

Giorgia Meloni met en œuvre une politique sociale qu'on peut caractériser de libéral et conservatrice, qui refuse l'assistanat et promeut le travail mais qui n'hésite pas non plus à faire preuve d'interventionnisme, en faveur du pouvoir d'achat par exemple

L'héritage social de Giorgia Meloni est un aspect difficile à analyser dans sa politique. Dans son livre *Il Polo escluso*, Piero Ignazi montre que le Mouvement social italien (MSI) et *Alleanza Nazionale* (AN), les deux partis dans lesquels la présidente du conseil a milité durant sa carrière politique, sont partagés par deux lignes : l'une d'inspiration libérale classique et l'autre plus sociale qui cultive une forme de méfiance envers le capitalisme (4). Cela s'explique par la construction historique du MSI, qui, étant le seul parti de droite de l'échiquier politique après la Seconde Guerre mondiale, regroupe des fascistes anti-libéraux, des syndicalistes anti-communistes ou encore les derniers monarchistes italiens. On peut considérer qu'au sein de *Fratelli d'Italia* et du gouvernement Meloni, la ligne libérale a clairement pris le dessus. Le ministre de l'Économie et des finances par exemple, Giancarlo Giorgetti, représente le courant économiquement libéral de la *Lega*. Adolfo Urso, ministre des Entreprises et du *Made in Italy*, a représenté la ligne libérale du MSI dès les années 1990 puis au sein d'*Alleanza nazionale* dans les années 2000.

(1) L'*Indicatore di Situazione economica equivalente* (indice de situation économique équivalente) est un document résumant la situation économique d'une famille (revenu, patrimoine, etc.) et nécessaire pour accéder aux aides de l'État.

(2) OCDE, *Les impôts sur les salaires 2024. La fiscalité et le genre sous l'angle du deuxième apporteur de revenu*, op. cit.

(3) Istat, « Il Paese domani: crescerà lo squilibrio tra nuove e vecchie generazioni, aumenteranno le differenze », 24 juillet 2024, [disponible ici](#).

(4) Marco Tarchi, *Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme*, Fondapol, février 2024, [disponible ici](#).



En ce qui concerne la politique sociale de Giorgia Meloni, on peut donc parler d'une ligne libérale-conservatrice qui défend la responsabilité individuelle d'un côté et une forme de subsidiarité de l'autre, avec notamment la protection de la cellule familiale. On retrouve donc une approche inspirée de la doctrine sociale de l'Église qui rejette une approche trop individualiste de la société tout en défendant la propriété privée. Concrètement, plusieurs mesures adoptées par le gouvernement peuvent-être citées pour illustrer cette approche.

Outre les mesures en faveur des familles que nous avons évoquées (**Point 10**), plusieurs dispositifs en faveur du travail ont été adoptés. En 2023, la suppression du revenu de citoyenneté, sorte de RSA instauré en 2019 par le Mouvement cinq étoiles, avait fait beaucoup de bruit dans la péninsule. Cette allocation, plafonnée à 780 euros par mois, venait en aide aux ménages déclarant moins de 9 360 euros de revenu annuel **(1)**. Décrite comme « *le symbole de l'assistanat* » ne permettant pas de « *faire la différence entre ceux qui sont capables de travailler et ceux qui ne le sont pas* », il a été remplacé par un *Assegno di inclusione* (Chèque inclusion) réservé aux ménages pauvres composés d'au moins une personne handicapée, d'un mineur ou d'une personne de plus de 60 ans. Si l'allocation de base est de 541 euros en 2025, elle peut augmenter en cas de handicap lourd, si une personne a plus de 67 ans ou si le ménage n'est pas propriétaire de son logement. Les bénéficiaires doivent en outre souscrire un « Pacte d'inclusion sociale », sorte de parcours personnalisé pouvant inclure des formations, une recherche de travail ou des services à la communauté.

Autre disposition en faveur des travailleurs : la fusion des deux premières tranches d'impôt sur le revenu en 2024. Désormais tous les revenus inférieurs à 28 000 euros sont imposés à hauteur de 23 % contre 25 % auparavant. Cette ancienne tranche, alignée sur le taux de la première, voit donc son imposition diminuer de 8 % en 2024. Enfin les fonctionnaires ont vu leur traitement augmenter plusieurs fois ces dernières semaines : une nouvelle convention prévoit une augmentation moyenne de 165 euros des salaires pour les agents des ministères, les agences fiscales et les entreprises publiques non économiques. Le gouvernement a également décidé d'augmenter de 50 euros mensuel le salaire des fonctionnaires travaillant dans les ministères. Enfin, un nouveau décret-loi prévoit d'augmenter de 190 millions d'euros le fond de primes exceptionnelles des agents afin d'harmoniser les traitements entre les différentes structures **(2)**. En effet, le traitement des fonctionnaires des ministères sont inférieurs de 17,5 % par rapport à ceux des agences fiscales et de 26 % par rapport aux entreprises publiques (35 293 euros contre 47 776 euros en moyenne). En moyenne, les augmentations représenteront environ 1 000 euros par an et par agent.

La politique sociale du gouvernement favorise les travailleurs mais insiste aussi sur le mérite et l'accès à la culture. On peut évoquer à titre d'exemple la réforme du « Bonus culture » qui comprend désormais deux cartes : la *Carta della Cultura Giovani* (Carte culture jeune) d'une valeur

(1) Olivier Tosseri, « En supprimant le RSA italien, Giorgia Meloni provoque une levée de boucliers », *Les Echos*, 1er août 2023, [disponible ici](#).

(2) Valentina Lorio, « Buste paga ministeriali, mille euro in più a testa (in media): per gli statali terzo aumento in pochi mesi », *Corriere della Sera*, 25 février 2025, [disponible ici](#).

de 500 euros destinée aux jeunes pendant leur dix-huitième année et leur permettant d'accéder à des concerts, des places de théâtre, de cinéma, etc., et la *Carta del Merito* (la Carte au mérite) du même montant pour ceux ayant obtenus 100/100 à l'*Esame di maturità*, le baccalauréat italien.

Enfin, malgré une approche globalement libérale, le gouvernement italien n'hésite pas à intervenir ponctuellement en faveur du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les plus démunis. Il s'agit surtout de cibler les aides pour aiguiller les dépenses vers des achats spécifiques. On peut citer par exemple, la mise en place du *Bonus 500 euro per le Spese extrascolastiche* (Bonus 500 euros pour les dépenses extrascolaires), destiné aux jeunes entre 6 et 14 ans issus de familles démunies qui souhaitent effectuer des activités sportives ou extrascolaires ou encore la *Carta dedicata a te* (Carte qui t'es dédiée), toujours de 500 euros, pour l'achat de biens de première nécessité (alimentation, transport, carburant, etc.). On se souvient également qu'au dernier trimestre 2023, avec l'aide d'une trentaine d'association de la grande distribution, le gouvernement avait bloqué ou baissé le prix de 1 200 produits, à travers l'opération du « *Panier de course tricolore* » (1). Il s'agissait principalement de produits de première nécessité comme les produits alimentaires, les produits d'hygiène ou les médicaments. L'opération, qui avait obtenu le soutien de plusieurs grandes marques comme Barilla ou Ferrero, avait permis de baisser d'environ 150 euros le panier de course moyen de chaque famille.

Malgré de telles mesures, la politique sociale de Giorgia Meloni reste critiquée en Italie, notamment par les oppositions de gauche qui ne digèrent pas la suppression du revenu de citoyenneté. Les députés avaient accusé la Première ministre de faire « *la guerre aux pauvres* ». Le rapport Caritas 2024 indique en tout cas que le nombre de pauvres n'a cessé d'augmenter en Italie depuis dix ans, passant de 6,9 % de la population en 2014 à 9,7 % en 2023. Le nombre de famille en situation de pauvreté absolue a augmenté de 42,8 % sur la période (2). Les syndicats ont également critiqué la revalorisation qu'ils jugent insuffisante des pensions de retraite (2,2 % en 2025) avec une inflation de 1,1 % en 2024 et une prévision à 1,5 % en 2025.

(1) Olivier Tosseri, « Italie : Meloni bloque les prix du "panier de courses" », *Les Echos*, 3 octobre 2023, [disponible ici](#).

(2) *Rapporto su povertà ed esclusione in Italia 2024*, Caritas Italiana, novembre 2024, [disponible ici](#).

Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications (notes, rapports, livres) sur notre site

ESPACES OCÉANIQUES
ET VOIES MARITIMES,
CLEFS DE COMPRÉHENSION
DE LA GÉOPOLITIQUE
GLOBALE DE DONALD TRUMP

NIQUES EUDELINE
100 - 100 AVENUE DE LA LIBÉRATION

L'EXPÉRIENCE DU LEVELLING UP
AU ROYAUME-UNI

DÉCENTRALISATION, CONFIANCE
ET PARADIGME RELATIONNEL (2019-2024)

MARC LE CHEVALLIER
100 - 100 AVENUE DE LA LIBÉRATION

LE DANEMARK, SON STATUT
INTERNATIONAL ET L'ENJEU
D'UNE « EUROPE GÉOPOLITIQUE »

JEAN-SYLVESTRE MONGRENIER
100 - 100 AVENUE DE LA LIBÉRATION

L'UNION EUROPÉENNE AU
MIROIR DE DONALD TRUMP :
LE RÉVEIL OU LE DÉCLASSEMENT ?

GILLES DELAFON
100 - 100 AVENUE DE LA LIBÉRATION



La chute du régime
de Damas et la Russie :
un tournant historique ?

Jean-Sylvestre
Mongrenier

Note d'actualité 53
10 novembre 2024



La Roumanie, un acteur
ascendant au carrefour
de l'Europe orientale
et du bassin pontique

Alexandre Hogu

Note 71
10 novembre 2024



La grande parade continue
Socialisme mental et extension
sans fin du domaine de l'État

Note 70
10 novembre 2024

Jean-Sylvestre Mongrenier
Françoise Thom
GÉOPOLITIQUE
DE LA RUSSIE

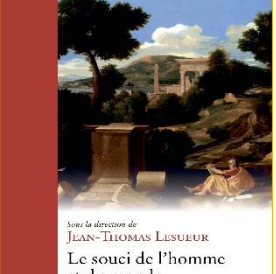
Que
scris-tu ?



Écouter ne suffit pas :
le harcèlement scolaire
et la sanction éducative

Lyvann Vatié

Note 67
10 novembre 2024



Sous la direction de
JEAN-THOMAS LESUEUR
Le souci de l'homme
et du monde
Autour de l'œuvre de Chantal Deloit

PARADIGMES



Trump 2024, la revanche
d'une Amérique en colère

Gilles Delafon

Note 66
10 octobre 2024

GÉOPOLITIQUES

Géopolitique
de la CHINE

Une nouvelle thalassocratie

Hugues Eudeline

puf



La France en quête
d'une grande politique :
souveraineté, solidarités
occidentales et patriotisme
de civilisation

Jean-Sylvestre
Mongrenier


Note d'actualité 52
10 juillet 2024



L'audiovisuel public
français est-il pluraliste ?

Jean-Thomas
Lesueur
Ayméric de
Lamoignon


Revue 30
10 mai 2024



Face à la violence
des jeunes, comment
restaurer l'autorité ?

Christian
Flavigny

Note 65
10 mai 2024



L'hypothèque Trump
Analyse historique de
l'improbable isolationnisme
américain

Jean-Sylvestre
Mongrenier

Note d'actualité 51
10 avril 2024



Programme Economie et compétitivité

Le Programme **Économie et compétitivité** vise la réforme en profondeur de nos modèles économiques et sociaux européens. L'accroissement continu des dépenses sociales et l'insuffisance des réformes invalident toutes chances de retour à la croissance et à l'emploi. Il est temps de concevoir de nouvelles formes de solidarités et de création de richesses, grâce à l'initiative économique et à la liberté d'entreprendre.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement la provenance.

